

L'Echo Communal



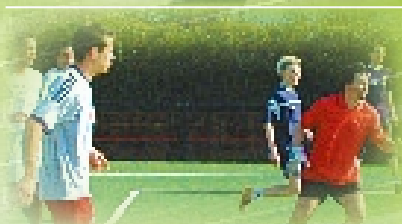
> **SYNDICAT D'INITIATIVE D'AUBANGE
LES PATROUILLES DE TITUS**



> **LE BUDGET 2005 :
UN GRAND CRU**



> **PLUS DE 60 ANS,
FAITES-NOUS PART DE VOTRE AVIS**



> **AUBANGE COMMUNE SPORTIVE
INSCRIPTION JOURNÉE ARTS MARTIAUX**

PLANNING D'ÉTÉ DES ACTIVITÉS JEUNESSE



Depuis décembre 2004, l'Administration communale d'Aubange délivre des cartes d'identité électroniques.

Le renouvellement de toutes les cartes étant prévu dans un délai de cinq ans, une convocation les invitant à se présenter au service Population parviendra à tous les citoyens de nationalité belge par courrier à leur domicile.

Ils seront tenus de se présenter personnellement, muni(e) de leur ancienne carte d'identité et d'une photo de format carte d'identité sur fond blanc. Les cartes d'identité électroniques sont délivrées par le service Population de la commune d'Aubange.

LES BUREAUX SONT ACCESSIBLES:

- > du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30;
- > tous les samedis, de 9h00 à 11h30.

> LA COMMUNE D'AUBANGE SERA À LA PAGE

Pour compléter les informations parues dans les médias locaux, notre commune sera effectivement dotée dans une bonne année d'un outil culturel particulièrement efficace avec une bibliothèque entièrement rénovée dans le bâtiment « Hachel » à Athus, ce qui lui permettra d'être parmi les bibliothèques les plus performantes et accueillantes de la Communauté Française.

Pour rappel, **Madame Fadila LAANAN, Ministre de la Culture, nous a octroyé, fin décembre 2004, un subside de 363000 €** pour entreprendre les travaux d'aménagement du bâtiment « Hachel ».

Les prochaines étapes sont le déménagement de la bibliothèque et sa réouverture temporaire dans ses anciens locaux des caves de l'hôtel de ville, en principe à partir du 1^{er} juin, et une **installation définitive dans des locaux entièrement rénovés du bâtiment de la Grand-rue dans le courant de l'été 2006.**

Reprenons maintenant notre série de questions/ réponses...

Pourquoi trois déménagements en moins de deux ans ?

Pas pour le plaisir, bien évidemment, mais pour des raisons pratiques malheureusement incontournables...

- 1) La Commune ayant entrepris la rénovation de l'hôtel de ville, il était indispensable de déménager la bibliothèque pendant la durée des travaux. Aucun local privé n'ayant pu répondre aux conditions prescrites, le Collège des Bourgmestre et Echevins a décidé d'installer provisoirement la bibliothèque dans le bâtiment « Hachel ».
- 2) A partir du moment où nous avons obtenu le subside, il est clair que pour respecter les délais ainsi que les prix fixés avec l'entrepreneur nous devons entreprendre rapidement les travaux lourds au sein du bâtiment et donc trouver un local d'accueil pour la bibliothèque pendant la durée des travaux.
- 3) A la fin des travaux la bibliothèque intégrera définitivement des locaux entièrement rénovés et spacieux.

Pourquoi un retour provisoire dans les caves de l'hôtel de ville ?

Parce que même si l'étroitesse des locaux ne permettra pas d'exposer l'ensemble des collections (priorité sera donnée aux livres les plus consultés), c'est la solution qui pose le moins d'inconvénients.

Il est clair qu'en travaillant avec ses propres locaux, l'administration communale économise un loyer et évite les contraintes, en terme de délais ou de travaux, d'une situation de locataire.

L'installation provisoire de la bibliothèque dans le bâtiment « Hachel » a-t-elle été utile ?

La réponse est oui et pour plusieurs raisons :

- 1) D'abord l'installation dans le bâtiment « Hachel » était incontournable pendant les travaux à l'hôtel de ville.
- 2) Ensuite elle a permis aux bibliothécaires de découvrir à l'usage un ou deux problèmes auxquels il faudra remédier pendant les travaux en cours dans le bâtiment « Hachel ».
- 3) Enfin, elle a pleinement confirmé la pertinence du choix d'installer la bibliothèque dans la Grand-rue au cœur d'Athus.

Cette nouvelle localisation s'est traduite par **une augmentation importante du nombre de lecteurs et de prêts.**

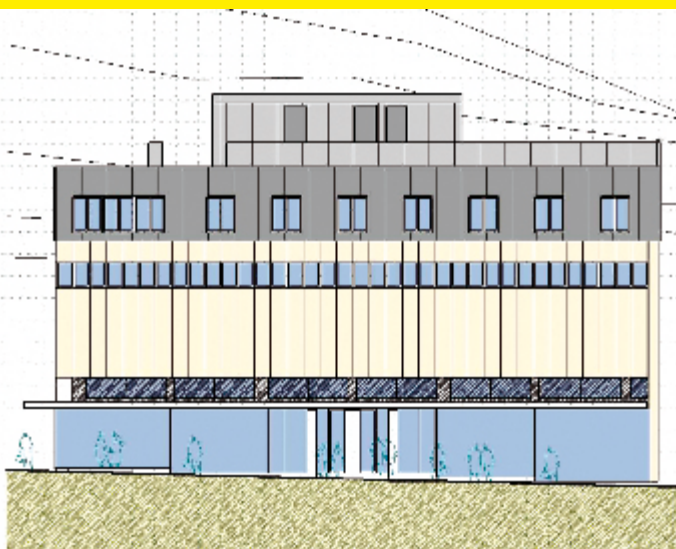
La bibliothèque et le parc du quartier Pesch avec son cadre de verdure et d'eau, les enclos pour les animaux et la future plaine de jeux draineront chaque mois de très nombreux visiteurs qui participeront à la **revitalisation du centre d'Athus.**

Concrètement, la culture et les loisirs peuvent avoir des retombées positives pour le commerce local.

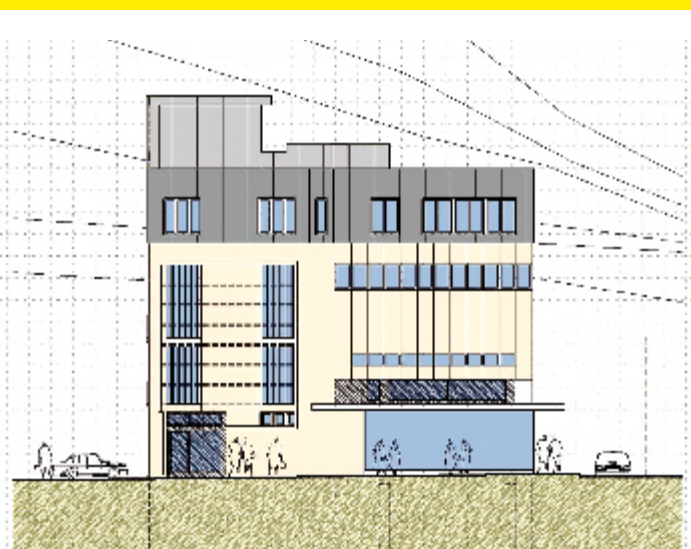
Quel avenir pour le bâtiment « Hachel » ?

Suite au subside octroyé, il est évident que toute utilisation de ce bâtiment ne pourra être que culturelle.

Ce qui est acquis c'est l'installation définitive de la bibliothèque dans ses locaux en 2006, l'intégration et le développement de la ludothèque et l'expansion des collections et des activités des bibliothèques. Des partenariats avec la Province et la Communauté Française en terme de services aux lecteurs et la création d'un espace multimédia ou de conférences sont d'autres pistes possibles.



Facade avant de la future bibliothèque (Bâtiment Hachel)



Facade latérale de la future bibliothèque (Bâtiment Hachel)

L'Echo Communal

pages

2

SOMMAIRE

Bibliothèque **la Commune d'Aubange sera à la page**
cartes d'identité **électroniques.**

5

Centre culturel d'Aubange : **programme**
Concours facades fleuries : **inscriptions**

7

Syndicat d'Initiative d'Aubange **les patrouilles de Titus**
Atelier gaumais : **activités proposées pour la saison 2005-2006**

9 à 11

Le budget 2005: **un grand cru**

13

Plaines de vacances

14 à 15

Le calendrier des activités jeunesse **en juillet/août**

16

Plus de 60 ans, **faites-nous part de votre avis**

18 à 19

Dossier primes : **2^{ème} partie**

20

Maison des jeunes de la commune d'Aubange
Sept visages, **une volonté!**

21

Aubange **commune sportive**

23

Projet de **préservation du petit patrimoine religieux**

24 à 26

Les conseils communaux **de décembre 2004 à mars 2005**

EDITORIAL

L'Echo Communal
2^{er} trimestre 2005

Editeur responsable
Christian Binet

Rédaction
Christian Binet
Maurice Bon
Maurice Henoumont
Nathalie Heyard
Paul Rouard

Graphisme
Hervé Spoiden

Photos
Hervé Spoiden

Imprimeur
Imprimerie Lorgé

Déjà, le numéro deux de notre « Echo Communal » ! Les promesses sont tenues.

Ce numéro est principalement consacré à l'étude du budget 2005. Oh, rassurez-vous, je ne vais pas vous assommer de chiffres fastidieux ni de calculs compliqués.

Simplement vous expliquer la façon dont la majorité a utilisé la somme en provenance du Grand-Duché de Luxembourg et qui a trait à la compensation fiscale pour l'impôt des travailleurs frontaliers résidant dans notre commune. Vous constaterez par vous-même que la répartition de cet argent est diversifiée, équilibrée et équitable.

Un parti de l'opposition a, récemment, organisé une enquête auprès de la population Aubangeoise. Si les résultats sont fort mitigés, les satisfaits se mêlant de manière assez normale aux mécontents, nous avons cependant relevé un certain nombre de critiques que nous voulons rencontrer.

Ce numéro de l'« Echo Communal » y contribuera, notamment en prouvant qu'à Aubange, les taxes communales sont moins élevées que

dans la moyenne des communes de la province ainsi que par rapport à d'autres communes comparables de la Région Wallonne.

Un article relatif à la taxe sur le duo-bac expliquera quant à lui pourquoi entre 2003 et 2004, il y a effectivement une augmentation des divers tarifs. Mais, là encore, une comparaison avec les communes du Sud-Luxembourg, pourrait vous montrer que les taux appliqués à Aubange restent plus que raisonnables !

A la critique émise par des citoyens que le tri sélectif n'était encore pas assez étendu, nous répondons par une carte de fréquentation de nos parcs à conteneurs donnant droit à une ristourne appréciable de la dite taxe.

Enfin, ce numéro aura aussi une note un peu plus ludique et culturelle puisqu'il traitera également de deux projets qui sont, cette fois, de la compétence de l'échevin des sports et de celui des cultes, compétences rassemblées à côté des finances, dans les mains de votre serviteur.

Jean-Paul DONDELINGER



Centre Culturel d'Aubange

Programme mai, juin, juillet, août, septembre et octobre

Rue du Centre 17, Athus - Info 00 32 (0) 63 38 95 73



Ne me criez donc pas dessus

du 10 au 14 octobre

18 octobre
à 13h30

du 24 au 27 octobre
à 10h et 13h30



Bin'Bin'... le héros

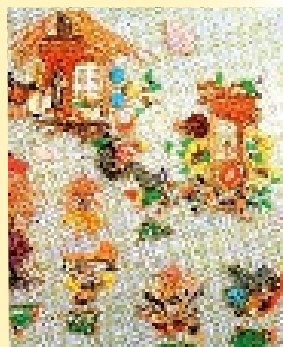
du lundi 22 au
vendredi 29 mai,
de 9h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30
(en semaine)
dimanches
22 et 29,
de 14h à 18h
samedi 28,
de 14h à 18h



Le lavoir



Nacer-Victor Boudjou



Aranka Liban

SCOLAIRE

Théâtre de la Guimbarde

« Ne me criez donc pas dessus »
classes de primaire

Exploration du Monde

Reportage et projection sur grand écran
« Kenya – Voyage aux sources de
l'humanité » de Patrick Bernard
classes du secondaire

Théâtre des 4 mains

« Bin'Bin'... le héros »
classes de maternelle

TOUT PUBLIC

Exposition « Transabstrait »

d'artistes locaux et transfrontaliers :
Odile Goffin,
Patrick Demelenne et
Nacer-Victor Boudjou

du lundi 3 au jeudi
16 juin, de 9h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30
(en semaine)

les 3 et 4 juin à 20h

11 juin à 20h

Le samedi 25 juin
de 14h à 18h et le
dimanche 26 juin
de 14h à 17h

9 et 10 septembre
à 20h

du lundi 1^{er} au
vendredi 23 octobre,
de 9h30 à 12h et de
13h30 à 17h30
(en semaine)
les dimanches,
de 14h à 18h fermé
les samedis

27 et 28 juin

17 et 18 septembre

25 septembre
à 11h30

29 octobre

« Les lavandières »

1. Exposition

2. Atelier Théâtre pour adultes
« Le lavoir » - mise en scène par
Jacques Herbet

3. La Compagnie des Racines et des Mots
« Eau ... Secours » - textes théâtralisés
- mise en scène par Jacques Herbet

Atelier dessin enfants

Exposition annuelle

Théâtre Les Nœuds de l'Ange

« Quand le coq a chanté
la poule doit se taire »

« Parcours d'Art Singulier »

en Luxembourg belge, avec entre autres,
l'exposition des œuvres d'Aranka Liban
En partenariat avec le Centre d'Art
Contemporain du Luxembourg belge

ASSOCIATIONS

Croix Rouge

« Collecte de sang »

Atelier peinture CEC

(Centre d'Expression et de Créativité)
« Exposition annuelle »

Intronisation des

« Maîtres de Forges »

Harmonie Royale des Sapeurs Pompiers

« Concert d'automne »

CONCOURS DE DECORATION FLORALE DES IMMEUBLES ET DES ABORDS D'HABITATIONS

(en collaboration avec le Cercle horticole d'Aubange)

La commune d'Aubange organise sur son territoire, son 4^{ème} concours gratuit ouvert à tous, sur simple envoi du bulletin d'inscription disponible au verso.

Les lauréats seront récompensés par des bons d'achat, des plants ...

Les inscriptions doivent parvenir impérativement avant le 1^{er} juillet 2005 à la maison communale, rue Haute 22 à 6791 Athus.

La visite du jury indépendant aura lieu dans le courant du mois d'août prochain. Les résultats seront proclamés dans la presse locale et régionale et dans un prochain bulletin communal. Les lauréats seront invités à la remise des prix fixée en octobre 2005.



BULLETIN D'INSCRIPTION CONCOURS FACADES FLEURIES 2005.

Je soussigné (e)

souhaite participer au concours de décoration florale des immeubles et abords d'habitations.

Situation de l'immeuble : Rue numéro

Localité :

> _____ **A adresser à l'Administration communale d'Aubange**

Date et signature

Madame Anne MONNEAU
Rue Haute 22, 6791 ATHUS

> Syndicat d'Initiative d'Aubange

LES PATROUILLES DE TITUS

Le 3 juillet 2005 à la Place du Brüll à ATHUS.

Prix d'inscription d'une équipe 5 €, départ des équipes dès 9h30.

UN BRIN D'HISTOIRE ET DE LÉGENDE :

Titus, général romain cantonné près du Titelberg, a reçu l'ordre de lever le camp et de partir avec ses troupes à Jérusalem pour châtier les Juifs révoltés. Il ordonna à chacun de ses soldats de prendre une partie de son trésor. De ce fait, la marche des troupes était ralentie. Arrivé à Athus, Titus donna l'ordre à chacun de déposer ce qu'il avait emporté. L'ensemble du trésor fut recouvert de terre. C'est ainsi que naquit le tumulus d'Athus.

UNE JOURNÉE DE DIVERTISSEMENT EN FAMILLE, ENTRE AMIS...

Depuis de nombreuses années, le Syndicat d'Initiative d'Aubange projetait de réaliser une manifestation d'envergure en association avec les autres S.I. et comités des fêtes des villages de notre commune.

Dans cette optique, les S.I. d'Aubange et de Rachecourt, la dernière Minute d'Aix-sur-Cloie, le Groupement Odyssee 78 de Battincourt, l'A.S.B.L Rencontres à Guerlange, la Maison des Jeunes de la Commune d'Aubange ainsi que les animateurs de rue d'Athus unissent leurs forces vives et leurs compétences.

Rendez-vous le 3 juillet prochain pour une journée de divertissement à l'attention de tous sur la place du Brüll à Athus.

CETTE MANIFESTATION COMPORTERA PLUSIEURS ACTIVITÉS :

Avis aux amateurs de jeux, de sports, de culture et surtout de bonne humeur. Des équipes constituées de quatre personnes (d'âges différents si possible) effectueront un parcours donné d'environ 5 km.

Sur celui-ci, ils participeront à des jeux d'adresse et à des épreuves sportives, entre autre, un parcours aventure sur le site du Joli Bois organisé et encadré par l'ASBL Escal Concept. Ils auront également l'occasion de tester leurs connaissances historiques et géographiques en répondant aux différentes questions posées.

De plus, un bon sens de l'observation le long des chemins empruntés sera un atout supplémentaire. Le temps moyen pour accomplir l'ensemble du parcours est estimé à environ trois heures.

Le but est de reconstituer une carte. Les équipes qui auront accompli au mieux l'ensemble des différentes épreuves proposées (le facteur temps n'entrant pas en ligne de compte) seront récompensées. Titus reviendra triomphalement pour couronner lui-même les lauréats.

Durant toute cette journée, différentes animations seront proposées au public, une occasion de retrouver les jeux d'hier et de se tester à ceux d'aujourd'hui. Si le cœur vous en dit, venez en costume d'époque.

- > Possibilité de petite restauration sur place et animation musicale.
- > Cette manifestation qui est ouverte à tous se clôturera le soir par un cochon de lait à la broche accompagné de salades composées, crudités, dessert et café (15 euros/personne) : sur réservation uniquement avant le jeudi 23 juin 2005.
- > De plus, vous pouvez aussi contacter le S.I. d'Aubange pour les renseignements suivants : documentation touristique, adresses d'hébergement, carte IGN, brochures sur notre commune, possibilité de promenades et de randonnées...

Depuis sa création en 1982, le Syndicat d'Initiative d'Aubange a mis sur pied maintes manifestations et activités dont certaines sont toujours d'actualité :

- EN 1984 :** Le premier **Marché aux Fleurs**; il se déroule traditionnellement le 3^{ème} samedi de mai sur la place communale d'Aubange;
- EN 1986 :** Inauguration de la **Gaume Buissonnière** : circuit pédestre permanent de 205 km qui parcourt le Grand Sud de notre province par ses chemins champêtres et forestiers principalement; ouvert du 1^{er} mars au 15 septembre;
- EN 1988 :** Première édition du calendrier des manifestations;
- EN 1989 :** Première **Promenade-Découverte** de notre région intitulée aujourd'hui Rando-Découverte, rendez-vous chaque mardi à 13h30 sur la place communale d'Aubange;
- EN 1997 :** Première organisation des **Journées du Patrimoine** dans notre commune;
- EN 1998 :** Le **Rallye-Vélo** a vu le jour. Il sera remplacé cette année par les **Patrouilles de Titus**. Voici un aperçu du déroulement de cette journée.
- 2003 :** Première **Chasse aux Oeufs** qui a toujours lieu le lundi de Pâques en matinée.

Syndicat d'Initiative d'Aubange, Domaine de Clémarais
6790 Aubange • Tél-fax : 063/38.86.54
Bureau ouvert du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h 15



ATELIER GAUMAIS

Halanzy hôtel de ville

ACTIVITÉS PROPOSÉES

POUR LA SAISON 2005-2006

Jours	Heures	Activités	Renseignements
Lundi	20 à 21	Aquagym et piscine	063 / 38 78 19
	20 à 21	Cours de patois gaumais	063 / 67 55 91
Mardi	18 à 20	Atelier dessin 10-15 ans	063 / 67 88 02
	20 à 22	Atelier peinture à l'huile	063 / 67 70 46
	20.15 à 21.30	Gym tonique (fitness, body balance)	063 / 67 88 87
Mercredi	14 à 16	Atelier créatif 6-12 ans	063 / 67 70 46
	19.30 à 22	Atelier couture	063 / 67 75 80
	20 à 22	Atelier d'art floral	063 / 37 14 58
Jeudi	19 à 21	Atelier broderie	063 / 67 55 91
	19.30 à 22	Atelier dessin couleur adulte	063 / 37 13 04
Samedi	10 à 12	Atelier dessin 6-12 ans	063 / 67 70 46

> LE BUDGET 2005: UN GRAND CRU

L'exercice de confection du budget ordinaire 2005 fut un travail de répartition judicieuse et équitable d'un surplus nouveau important, à savoir la somme de 1.691.970 € équivalant à la ristourne grand-ducale de compensation de l'impôt des travailleurs frontaliers résidant sur le territoire de la commune.

Cette somme est énorme. Elle représente 28% de l'ensemble de nos recettes fiscales et 1,8 fois la recette normale de l'impôt des personnes physiques ! On se rend aujourd'hui mieux compte du vertigineux manque de recettes auxquelles les communes frontalières ont dû faire face durant 30 ans.

Il s'agissait donc d'utiliser cette somme de la manière la plus intelligente et la plus juste qui soit. Pour ce faire, le Collège des Bourgmestre et Echevins s'est réuni à plusieurs reprises avec ce seul point à l'ordre du jour. Après une longue réflexion, nous avons décidé de « ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier » comme le dit sagement l'adage populaire. Nous avons donc choisi de répartir la somme sur plusieurs axes, afin d'en faire bénéficier un maximum de concitoyens.

- > D'abord, nous avons décidé de rembourser anticipativement une partie importante de notre dette (plus d'un million d'euros). C'est une charge que nous ne laisserons pas aux Aubangeois de demain, nos enfants et petits-enfants !
- > Ensuite, nous ristournerons une part importante à nos concitoyens.

Nous avons créé trois nouvelles primes

- raccordement à l'égout des immeubles anciens,
- ravalement des façades,
- installation de citernes de récupération de l'eau de pluie.

Nous augmentons deux anciennes primes qui touchent à des moments importants de la vie : prime à la naissance et prime à l'entrée dans l'enseignement secondaire.

Nous instaurons enfin une ristourne de fidélité à la fréquentation du parc à conteneurs (10 € en 2005, 12 € les exercices ultérieurs).

- > Nous faisons un effort en matière de revalorisation salariale de notre personnel.
- > Nous contribuons à la lutte contre le chômage en engageant du personnel supplémentaire pour des services nouveaux.
- > Nous soutenons financièrement le développement de la nouvelle maison de soins psychiatriques qui s'est ouverte à la clinique Bellevue (on vous en parlé dans le numéro précédent).
- > Nous augmentons sérieusement la hauteur des investissements au budget extraordinaire. Par là, nous contribuons également au maintien de l'emploi existant au sein des entreprises régionales. Ainsi, pour 2005, prévoyons-nous pour plus de 5,250 millions d'euros de travaux.

Parmi ceux-ci, il faut relever :

- l'agrandissement de la « Stuff » à Guerlange,
- l'aménagement de ronds-points, dont celui d'Aubange,
- l'aménagement des abords de l'hôtel de ville à Athus,
- la création d'un espace multisports à Halanzy et d'une plaine de jeux à Aix-sur-Cloie,
- l'agrandissement et l'aménagement de cimetières,
- l'entretien de nombreuses voiries (800.000 €),
- l'achat de la gare de Halanzy,
- la construction de pavillons pour personnes âgées à Athus (700.000 €),
- ...



Précisons qu'un certain nombre de chantiers importants sont déjà engagés sur des budgets antérieurs, à savoir la rénovation de la bibliothèque principale, la rénovation de Clémarais, l'aménagement du quartier de l'église à Aubange, la rénovation intérieure de l'hôtel de ville, la construction de vestiaires de football pour les équipes d'âge à Athus, etc...

Le schéma ci-dessous vous montre d'ailleurs l'évolution positive des investissements depuis 2001 (début de la législature en cours)



Comme vous pouvez le constater, un cru budgétaire exceptionnel.

Et ceci aussi parce que :

- **La fiscalité est maintenue à un niveau particulièrement bas, l'un des plus bas de la Province** de Luxembourg. Le petit tableau ci-dessous vous le prouve. Il compare la charge fiscale par habitants entre Aubange, le cluster*, la Province de Luxembourg et la Région Wallonne (en euros).

Libellés	Aubange	Cluster	Province	Région
I.P.P.	67	208	124	185
Préc.immob.	143	166	189	196
Autres taxes	63	79	94	103

* un cluster est un ensemble de communes comparables.

- Toutes les actions sociales développées par la commune sont amplifiées : éducateurs de rue, prévention des assuétudes, maison des jeunes, stages sportifs, plaines de jeux, accueil extra-scolaire, enseignement des langues.
- De nouvelles initiatives sont lancées en matière d'incitants à l'amélioration du patrimoine bâti et à la protection de l'environnement.
- Les aides accordées aux citoyens sont élargies.
- Notre politique d'investissements est dopée.
- Des marges budgétaires sont disponibles pour imaginer de nouvelles actions et de nouveaux projets pour demain.

Nous espérons simplement que ce budget soit à la hauteur de vos attentes. Nous nous attellerons à le réaliser point par point.

ET LES IMMONDICES ...

Vous avez reçu voici quelques semaines l'invitation à payer la taxe sur les immondices. Il s'agit de la **taxe pour l'exercice 2004**.

D'abord, demandez-vous, pourquoi payer en 2005 une taxe de 2004 ? Pourquoi ce retard ?

Vous savez que 2004 a vu l'introduction des duo-bacs. Un nouveau logiciel « taxes » a été acheté pour adapter l'enrôlement à la nouvelle réalité sur le terrain, rectifier un certain nombre d'erreurs (malheureusement toutes n'ont pas disparu). Il a fallu former notre personnel. Tout cela a pris un temps très long.

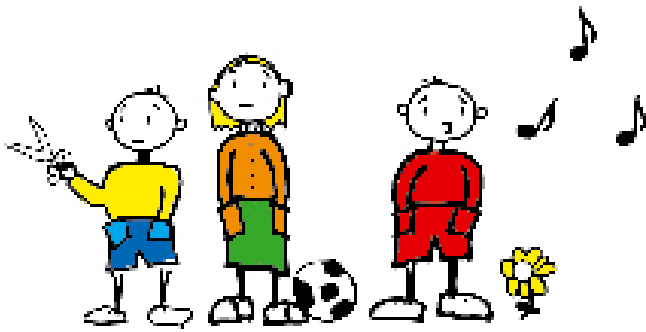
D'aucuns parmi vous ont trouvé la hauteur de la taxe élevée, en tout cas par rapport à l'exercice précédent. Très souvent, nous avons entendu la réflexion suivante : « On trie et on paie plus que l'an passé ! » Cette affirmation est exacte car **le tri a un coût**. (Il faut notamment prendre en compte les coûts de personnel et de fonctionnement des parcs à conteneurs, qui sont répercutés sur les communes !).

Pourquoi la taxe a-t-elle augmenté ?

- > Il faut tout d'abord rappeler que la Région Wallonne oblige les communes à tendre vers la couverture totale du coût du service. Or, celui-ci, qui comprend à la fois **la collecte ET le traitement des immondices**, augmente de manière exponentielle. La seule recette qui permette de couvrir cette dépense est la taxe. Le Collège des Bourgmestre et Echevins a donc proposé au Conseil Communal de couvrir les dépenses à concurrence de 90%. Ce qui fut accepté ainsi que les nouveaux taux de taxation. Pour 2005, ils resteront inchangés !
- > L'introduction du duo-bac a entraîné, de façon tout-à-fait logique, une augmentation de la taxation. En effet, il a fallu inclure dans la taxe le coût de la location par la commune des duo-bacs.

Précisons aussi que, par rapport au système antérieur, vous n'avez plus de dépense d'achats de sacs.

Voyons maintenant si le choix que le conseil a fait (duo-bacs plutôt que sacs biodégradables) était le bon !



Plaines de vacances

**Tu as envie de vacances actives,
d'aventures et de créativité.
Tu as entre 2 ans 1/2 et 15 ans.
Viens vite nous rejoindre !**

LIEUX :

- >__ **Athus :**
Pavillon du Joli-Bois, rue de la Piscine (9-15 ans)
- >__ **Athus :**
Ecole du Home Lorrain, rue Jean Jaures (2,5-8 ans)
- >__ **Aubange :**
Ecole communale, Avenue de la Gare (6-15 ans)
- >__ **Aubange :**
Ecole communale, rue de la Cité (2,5-6 ans)
- >__ **Aix-Sur-Cloie :**
Ecole communale, rue Reifenberg (2,5-15 ans)
- >__ **Battincourt :**
Rue du Berceau d'Or (2,5-15 ans)

TARIFS :

- >__ Accès aux plaines **GRATUIT**
- >__ Repas chauds : 2,5 €

HORAIRE :

- >__ de 8h30 à 16h30 (accueil dès 8h)
- Une navette en bus est organisée pour Athus

DU 4 AU 8 JUILLET :

« LE TOUR DU MONDE EN CINQ JOURS » :

Nous partirons à la découverte d'autres civilisations, nous découvrirons les rythmes, les chants, les jeux, les saveurs et les cultures des cinq continents.

DU 11 AU 15 JUILLET : « SPORTS ET DÉFIS » :

Si tu aimes bouger, que tu débordes d'énergie, viens relever les défis sportifs !

DU 18 AU 22 JUILLET : « LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE »

Bois la potion magique et plonge avec nous dans l'univers fantastique des dragons, troubadours et des sorcières pour vivre des aventures fabuleuses.

DU 25 AU 30 JUILLET :

« A LA RECHERCHE DE LA NOUVELLE STAR ! »

Une star sommeille en toi, viens nous montrer tes talents cachés ! Prépare-toi pour le spectacle de samedi et donne le meilleur de toi-même !

Pour clôturer !

SAMEDI 30 :

APRÈS-MIDI EN FAMILLE !

Barbecue pour parents et amis; spectacle présenté par les enfants et leurs moniteurs; diverses animations pour les enfants : mur d'escalade, ponts de singes, kart, parcours aventure,...

Invitation cordiale à tous !

AUSSI AU PROGRAMME :

Pour les petits :

Initiation à l'équitation, journée à la ferme...

Pour les grands :

Parcours VTT, pêche, escalade, plongée, foot, journée découverte de la nature,...

Pour tous :

Piscine, grands jeux inter-plaines, excursions,...

RENSEIGNEMENTS :

- >__ **Nathalie Heyard**
(service jeunesse) 38 rue Haute, Athus
Tél.: 063/38.09.50 ou 0477/98.22.14
e-mail : nathalie.heyard@publilink.be
- >__ **Josiane Scalcon**
(à l'accueil) 38 rue Haute, Athus
Tél.: 063/38.12.50

FORMATION A L'ANIMATION DES PLAINES DE VACANCES POUR ENFANTS

Tu as 16 ans, tu souhaites être animateur(trice) de plaines de vacances pour enfants, **prendre des initiatives, développer divers projets,...** Etre en contact avec d'autres jeunes, tu as l'esprit d'équipe.

Tu aimes cela et cela te branche ? Rejoins- nous !

Nous te proposons de suivre une formation (en association avec la Communauté Française) à l'animation pour encadrer au mieux les enfants, qui débouchera sur la **délivrance d'un brevet officiel** dorénavant indispensable pour être engagé dans les centres de vacances **agréés par l'O.N.E.**

Durant les vacances, nous nous engageons à t'assurer **un travail rémunéré** aux plaines de vacances communales. Intéressé(e) ? Contacte-nous vite ! Nous te donnerons tous les renseignements complémentaires (voir adresse ci-dessus).



JUILLET	ACTIVITÉS	LIEUX	ÂGES	PRIX	HEURES
Dimanche 3	Les patrouilles de Titus (voir page 5)	Athus	+ 7	5 €	
Lundi 4	Plaines de vacances		2,5 à 15		8h ³⁰ 16h ³⁰
	Stage de psychomotricité	IMMA	2,5 à 5		9 à 12h
	Stage de judo	Aubange judo	8 à 14		10 à 17h
Mardi 5	Plaines de vacances		2,5 à 15		8h ³⁰ 16h ³⁰
	FORT BOYARD	PAS	+8		
	Stage de psychomotricité	IMMA	2,5 à 5		9 à 12h
	Stage de judo	Aubange judo	8 à 14		10 à 17h
Mercredi 6	Plaines de vacances		2,5 à 15		8h ³⁰ 16h ³⁰
	FORT BOYARD	PAS	+8		
	Stage de psychomotricité	IMMA	2,5 à 5		9 à 12h
	Stage de judo	Aubange judo	8 à 14		10 à 17h
Jeudi 7	Plaines de vacances		2,5 à 15		8h ³⁰ 16h ³⁰
	FORT BOYARD	PAS	+8		
	Stage de psychomotricité	IMMA	2,5 à 5		9 à 12h
	Stage de judo	Aubange judo	8 à 14		10 à 17h
Vendredi 8	Plaines de vacances		2,5 à 15		8h ³⁰ 16h ³⁰
	FORT BOYARD	PAS	+8		
	Stage de psychomotricité	IMMA	2,5 à 5		9 à 12h
	Stage de judo	Aubange judo	8 à 14		10 à 17h
Samedi 9					
Dimanche 10					
Lundi 11	Plaines de vacances		2,5 à 15		8h ³⁰ 16h ³⁰
	Semaine sportive	Jolibois Athus	+6		
Mardi 12	Plaines de vacances		2,5 à 15		8h ³⁰ 16h ³⁰
	Semaine sportive	Jolibois Athus	+6		
Mercredi 13	Plaines de vacances		2,5 à 15		8h ³⁰ 16h ³⁰
	Semaine sportive	Jolibois Athus	+6		
Jeudi 14	Plaines de vacances		2,5 à 15		8h ³⁰ 16h ³⁰
	Semaine sportive	Jolibois Athus	+6		
Vendredi 15	Plaines de vacances		2,5 à 15		8h ³⁰ 16h ³⁰
	Semaine sportive	Jolibois Athus	+6		
Samedi 16					
Dimanche 17					
Lundi 18	Plaines de vacances		2,5 à 15		8h ³⁰ 16h ³⁰
	Séjour à la mer	Lombardsijde	10 à 13		
	Stage multisports	Jolibois Athus	7 à 14		9 à 16h
	Stage multisports	IMMA	5 à 7		9 à 12h
Mardi 19	Plaines de vacances		2,5 à 15		8h ³⁰ 16h ³⁰
	Séjour à la mer	Lombardsijde	10 à 13		
	Stage multisports	Jolibois Athus	7 à 14		9 à 16h
	Stage multisports	IMMA	5 à 7		9 à 12h
Mercredi 20	Plaines de vacances		2,5 à 15		8h ³⁰ 16h ³⁰
	Séjour à la mer	Lombardsijde	10 à 13		
	Stage multisports	Jolibois Athus	7 à 14		9 à 16h
	Stage multisports	IMMA	5 à 7		9 à 12h
	Séjour initiation spéléologie	Rochefort	+12		
Jeudi 21	Séjour initiation spéléologie	Rochefort	+12		
Vendredi 22	Plaines de vacances		2,5 à 15		8h ³⁰ 16h ³⁰
	Stage multisports	Jolibois Athus	7 à 14		9 à 16h
	Stage multisports	IMMA	5 à 7		9 à 12h
	Séjour initiation spéléologie	Rochefort	+12		
Samedi 23					
Dimanche 24					
Lundi 25	Plaines de vacances		2,5 à 15		8h ³⁰ 16h ³⁰
	Stage de psychomotricité	IMMA	2,5 à 5		9 à 12h
Mardi 26	Plaines de vacances		2,5 à 15		8h ³⁰ 16h ³⁰
	Stage de psychomotricité	IMMA	2,5 à 5		9 à 12h
Mercredi 27	Plaines de vacances		2,5 à 15		8h ³⁰ 16h ³⁰
	Stage de psychomotricité	IMMA	2,5 à 5		9 à 12h
Jeudi 28	Plaines de vacances		2,5 à 15		8h ³⁰ 16h ³⁰
	Stage de psychomotricité	IMMA	2,5 à 5		9 à 12h
Vendredi 29	Plaines de vacances		2,5 à 15		8h ³⁰ 16h ³⁰
	Stage de psychomotricité	IMMA	2,5 à 5		9 à 12h
Samedi 30	Fête de fin de plaine de vacances	Clémarais			

Le tour du monde en 80 jours

Sportes et défis

Le secret des grands chevaliers

A la recherche de la nouvelle star

judo 40 €

Psychomotricité 25 €

Multisports Jolibois Athus 35 €

Multisports IMMA 25 €

Psychomotricité 25 €

AOÛT	ACTIVITÉS	LIEUX	ÂGES	PRIX	HEURES
Lundi 1	Stage « Nature »	Mainbottel	8 à 15	Nature 45 € non-résident, 70 € résident Stage de plongée 15 € Initiation équitation 12.50 €	1h ³⁰ /jour
	Initiation équitation (poney)	Athus Brüll	5 à 12		
	Séjour VTT	Luxembourg	+14		
Mardi 2	Stage de plongée	Jolibois	+10		2h/jour
	Stage « Nature »	Mainbottel	8 à 15		
	Initiation équitation (poney)	Athus Brüll	5 à 12		
Mercredi 3	Séjour VTT	Luxembourg	+14		1h ³⁰ /jour
	Stage de plongée	Jolibois	+10		
	Stage « Nature »	Mainbottel	8 à 15		
Jeudi 4	Initiation équitation (poney)	Athus Brüll	5 à 12		2h/jour
	Séjour VTT	Luxembourg	+14		
	Stage de plongée	Jolibois	+10		
Vendredi 5	Stage « Nature »	Mainbottel	8 à 15	1h ³⁰ /jour	
	Initiation équitation (poney)	Athus Brüll	5 à 12		
	Séjour VTT	Luxembourg	+14		
Samedi 6	Stage de plongée	Jolibois	+10	2h/jour	
	Séjour VTT	Luxembourg	+14		
	Séjour VTT	Luxembourg	+14		
Dimanche 7	Séjour VTT	Luxembourg	+14	Multi 40 € Séjour sport/aventure 125 €	
Lundi 8	Séjour VTT	Luxembourg	+14		
Mardi 9	Stage multisports	Aubange	7 à 14		
	Séjour VTT	Luxembourg	+14		
	Stage multisports	Aubange	7 à 14		
Mercredi 10	Stage multisports	Aubange	7 à 14		9 à 16h
Jeudi 11	Stage multisports	Aubange	7 à 14		
Vendredi 12	Stage multisports	Aubange	7 à 14		
Samedi 13	Séjour sport/aventure Clérieux	Drôme France	+12		Séjour sport/aventure 125 €
Dimanche 14	Séjour sport/aventure Clérieux	Drôme France	+12		
Lundi 15	Séjour sport/aventure Clérieux	Drôme France	+12		
Mardi 16	Séjour sport/aventure Clérieux	Drôme France	+12		
Mercredi 17	Séjour sport/aventure Clérieux	Drôme France	+12		
Jeudi 18	Séjour sport/aventure Clérieux	Drôme France	+12		
Vendredi 19	Séjour sport/aventure Clérieux	Drôme France	+12		
Samedi 20	Séjour sport/aventure Clérieux	Drôme France	+12		
Dimanche 21	Séjour sport/aventure Clérieux	Drôme France	+12		
Lundi 22	Séjour sport/aventure Clérieux	Drôme France	+12		
Mardi 23	Séjour sport/aventure Clérieux	Drôme France	+12		
Mercredi 24	Séjour sport/aventure Clérieux	Drôme France	+12		



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS, S'ADRESSER À L'ORGANISATEUR (voir couleur)



> > **SERVICE JEUNESSE:**
 Voir page 13 de cette brochure
 38, rue Haute 6791 Athus

Nathalie HEYARD (Coordinatrice)
 Tél.: 063/38.09.50 ou 0477/98.22.14
 e-mail : nathalie.heyard@publilink.be

Josiane SCALCON (à l'accueil)
 Tél.: 063/38.12.50



> > **EDUCATEURS DE RUE:**
 Pavillon d'Action Sociale
 51 b, rue Jean Jaurès 6791 Athus

Malaïka PIEFONCK (Coordinatrice)
 Tél.: 063/38.81.04 ou 0474/96.11.07
 e-mail : P.A.S.Athus@swing.be
 Site : <http://www.pasathus.be>



> > **MAISON DES JEUNES COMMUNALE : « PLANÈTE J »**
 103, rue de Rodange 6791 Athus

Florence GELHAY (Coordinatrice)
 Tél.: 063/23.76.73 ou 0498/57.81.29
 e-mail : flogelhay@hotmail.com



> > **STAGES SPORTIFS COMMUNAUX:**
 Service urbanisme
 22, rue Haute 6791 Athus

Sabine DECKER (Coordinatrice)
 (service urbanisme) : 063/38.12.57



> PLUS DE 60 ANS, FAITES-NOUS PART DE VOTRE AVIS

La Coordination Sociale Locale représentée par le C.P.A.S., l'Administration Communale, le service Aide et Soins à Domicile, la Centrale de Services à Domicile, les Clubs 3^{ème} âge d'Athus, Aubange, Halanzy et Rachecourt souhaite établir un état des lieux de la situation des personnes âgées de notre commune.

L'objectif est de connaître les besoins de nos aînés afin d'y répondre le plus adéquatement possible.

Pour ce faire, vous pouvez répondre à ce questionnaire et nous le renvoyer ou le déposer au CPAS ou à l'Administration Communale pour le vendredi 24 juin 2005.

Nous vous remercions pour votre aimable collaboration.

1. Dans votre vie quotidienne rencontrez-vous des difficultés dans les domaines suivants :

- > pour faire vos courses ? **Oui / Non**
- > pour la préparation de vos repas ? **Oui / Non**
- > pour accomplir certaines démarches administratives ? **Oui / Non**

Si oui dans quel domaine :

(ex : contributions, mutuelle, banque, courriers divers)

- > Lesquelles ?

2. Avez-vous quelqu'un pour vous aider ? **Oui / Non**

Qui ? **Enfant / Ami / Voisin / Autres**

3. A l'aide de quel moyen de transport accomplissez-vous vos petits trajets ?

Ma voiture / Transports en commun / 105 / Taxi / Voiture d'une tierce personne / Service bus organisé par la commune (marché, centre commercial) / Autres

4. Savez-vous qu'il existe un service de repas chauds distribués par le C.P.A.S. ? **Oui / Non**

5. Connaissez-vous le système de Télé-Secours ? **Oui / Non**

Souhaiteriez-vous recevoir des informations concernant ce système ? **Oui / Non**

6. Quels services voudriez-vous que l'administration communale mette à votre disposition ?

Lesquels :

7. Est-ce qu'un service (Aide familiale, infirmière, CPAS...) se rend à votre domicile ?

Si oui lequel ?

8. Avez-vous de la famille ou des amis que vous rencontrez régulièrement et sur lesquels vous pouvez compter ?

Oui / Non

9. La solitude est-elle pour vous difficile à supporter ?

Oui / Non

10. Quelles sont vos attentes vis-à-vis des Clubs 3^{ème} Age ?

.....

11. Logement : Etes-vous propriétaire de votre logement ?

Oui / Non

> Si vous êtes locataire, le loyer représente-t-il une charge importante et difficile à supporter ? **Oui / Non**

> Dans votre logement, disposez-vous des éléments de confort suivants :

- Chauffage central **Oui / Non**
- Salle de bain-douche **Oui / Non**
- Sanitaires aux différents étages **Oui / Non**
- Téléphone **Oui / Non**
- Votre logement est-il adapté à vos besoins **Oui / Non**

> Envisagez-vous, à plus ou moins long terme de quitter votre logement et de vous retirer en maison de repos ?

Oui / Non

11. Souffrez-vous d'un handicap physique qui complique certaines activités de la vie courante ? **Oui / Non**

12. Avez-vous des suggestions, des souhaits ?

.....

.....

13. Coordonnées (facultatif)

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Âge :

Vous pouvez utiliser une feuille libre si vous manquez de place!

REMARQUES :

- > Rien ne vous oblige à répondre à toutes les questions
- > Dans un but d'efficacité du traitement des données que nous récolterons au terme de cette enquête, il serait intéressant de disposer de vos coordonnées. Comme il se doit, les renseignements collectés seront toutefois traités en toute confidentialité.

ADRESSE DE CONTACT:

Nathalie HEYARD

Athus, 38 rue Haute

Tél.: 063/38.09.50 ou 0477/98.22.14

e-mail : nathalie.heyard@publilink.be

Colette BROCA

Aubange, 3 rue du Village

Tél.: +32 (0)63 381843

e-mail : colette.broca@publilink.be

> DOSSIER PRIMES 2^{ème} partie

Le second volet du dossier prime vous présente les nouvelles primes à l'énergie, en vigueur depuis le 1^{er} mars 2005...

PRIMES DE LA RÉGION WALLONNE

Les nouvelles primes énergie

Remplacement du simple vitrage par du double vitrage

Le montant touché est de **25 € par mètre carré** avec un **maximum de 1000 €**.

Les conditions (*) :

- > La demande doit être introduite dans les 3 mois de la date de la facture.
- > Le permis de bâtir de l'habitation doit avoir été octroyé avant le 1er décembre 1996.
- > Le double vitrage doit remplacer un simple vitrage.
- > Ce double vitrage doit respecter certaines caractéristiques techniques (nous consulter).

Prime pour l'isolation d'une nouvelle habitation unifamiliale neuve

Le montant de la prime est de **1500 € par habitation**.

Les conditions (*) :

- > Votre demande doit être introduite dans les 3 mois prenant cours à la date de réception provisoire de l'habitation.
- > Le niveau d'isolation thermique global K doit être inférieur ou égal à 45.
- > Autres conditions techniques (nous consulter).

Prime pour l'isolation du toit

Le montant touché est de **5 € par mètre carré** de surface isolée.

Si vous placez l'isolation vous même, il est de **2 € par mètre carré**.

Le **maximum** octroyé est de 600 €

Les conditions (*) :

- > La demande doit être introduite dans les 3 mois de la facture.
- > Le permis de bâtir de l'habitation doit avoir été octroyé avant le 1er décembre 1996.
- > Le coefficient de résistance thermique R de l'isolant doit être supérieur ou égal à 3 m² k/w.

Prime pour l'isolation du sol

Le montant touché est de **10 € par mètre carré** isolé, avec un **maximum de 850 €**.

Les conditions (*) :

- > Le permis de bâtir de l'habitation doit avoir été octroyé avant le 1er décembre 1996.
- > Conditions techniques sur l'isolant et sur le coefficient de résistance thermique R.
- > Un **audit énergétique** doit être réalisé au préalable.

Prime pour l'isolation des murs

Le montant touché est de **10 € par mètre carré** de surface isolée, avec un **maximum octroyé de 1000 €**.

Les conditions (*) :

- > Le permis de bâtir de l'habitation doit avoir été octroyé avant le 1er décembre 1996.
- > Diverses conditions techniques sur le coefficient global de transmission de la paroi, et sur le coefficient technique R (nous consulter).
- > Un **audit énergétique** doit être réalisé au préalable.

(*) conditions non exhaustives, pour plus de renseignements, nous contacter.

Pour plus de renseignements sur les primes à l'énergie :
Guichet de l'Énergie à Arlon,

Tel. : 063/24.51.00
www.energie.wallonie.be
guichet.arlon@mrw.wallonie.be

Pour plus de renseignements sur les diminutions d'impôts concernant le logement :

<http://mineco.fgov.be>
Rubrique Énergie >
Réductions d'impôts
ou au 02/201.26.64



RENSEIGNEMENTS SUR LES PRIMES LOGEMENT

Olivier Kemp

Service Logement des Communes d'Aubange, Messancy, Musson, Saint-Léger

olkemp@hotmail.fr
GSM : 0474/ 600.128

Horaire des permanences du Service Logement sur les quatre Communes d'Aubange, Messancy, Musson, Saint-Léger :

LUNDI:

Ancien bureau du Bourgmestre au rez-de-chaussée Athus, 22 rue Haute
Tél.: 063 38 12 59
de 9h00 à 11h30.

MARDI:

Maison Communale Musson, 1 place Abbé Goffinet (premier étage)
Tél.: 063 38 08 57
de 9h00 à 11h30.

MERCREDI:

Maison Communale Messancy, 100 Grand-rue (rez-de-chaussée)
Tél.: 063 44 01 23
de 9h00 à 11h30.

JEUDI:

Ancien bureau du Bourgmestre au rez-de-chaussée Athus, 22 rue Haute
Tél.: 063 38 12 59
de 9h00 à 11h30.

VENDREDI:

St-Léger, 19 rue du Château
Tél.: 063 58 99 26
de 9h00 à 11h30.

Les après-midi sur rendez-vous uniquement

Prime pour la réalisation d'un audit énergétique

Le montant touché pour la réalisation d'un audit énergétique est de **50 % du montant de la facture T.V.A. comprise**, avec un **maximum de 300 €**.

Le montant pour la réalisation d'un audit par thermographie est de **50 % du montant de la facture T.V.A. comprise**, avec un **maximum de 200 €**.

Les conditions (*) :

- > diverses conditions techniques (nous consulter)

REMARQUE GÉNÉRALE SUR LES PRIMES ÉNERGIE : Les travaux doivent être réalisés par un **entrepreneur enregistré auprès du Service Fédéral des Finances**.

Quelques réductions d'impôts qui peuvent vous intéresser

Installation de double vitrage :

Une réduction fiscale de **40 %** du montant des travaux, avec un **maximum de 750 €**.

Isolation du toit :

Une réduction fiscale de **40 %** du montant des travaux, avec un **maximum de 750 €**.

Audit énergétique :

Une réduction fiscale de **40 %** du montant des travaux, avec un **maximum de 750 €**.

PRIMES COMMUNALES

A l'installation d'une citerne d'eau de pluie (*)

Le montant de la prime est de **125 €**.

Les conditions (*) :

- > La contenance de la citerne doit être **d'au moins 5000 l**.
- > Le demandeur doit disposer d'un droit réel sur l'habitation concerné.
- > Celle-ci doit être située dans la Commune d'Aubange.
- > L'habitation doit être affectée principalement au logement.
- > Diverses conditions techniques (nous consulter).

Prime pour la rénovation de la façade principale à front de voirie

Montants touchés :

- > réalisation d'un nouvel enduit : **8 € / m²**;
 - > ou : mise en œuvre d'un crépi : **8 € / m²**;
 - > mise en œuvre de la peinture : **3 € / m²**.
- Le maximum de cette prime est fixé à 650 €**

Les conditions (*) :

- > Le logement doit avoir été construit **avant 1965**.
- > La surface prise en compte sera celle de la façade principale de laquelle seront retranchés
 - les ouvertures de portes et fenêtres;
 - les travaux ne peuvent commencer avant le passage de l'estimateur communal;
 - engagements : toute modification de la façade pour les 10 années qui suivent devra être signalée et acceptée avant la réalisation des travaux.

(*) conditions non exhaustives, pour plus de renseignements, nous contacter.

MAISON DES JEUNES DE LA COMMUNE D'AUBANGE

RENSEIGNEMENTS :

> Florence Gelhay, Animatrice-Coordnatrice
103 rue de Rodange
6791 ATHUS
Tél : 063/23.76.73.
Gsm : 0498/57.81.29
flogelhay@hotmail.com



HISTORIQUE

Constituée en février 2004, l'ASBL Maison des Jeunes de la Commune d'Aubange poursuit au 103 de la rue de Rodange à Athus les activités de l'ex-maison des jeunes et de la Culture d'Athus « Le Rallye ». La nouvelle ASBL a pu bénéficier de l'agrément officiel en catégorie 2 acquis par l'ancienne MJC et conserver ainsi la part de subsides accordés par la Communauté Française.

MISSIONS

Planète J = un accueil convivial, ouvert à tous les jeunes, prioritairement les 12-26 ans, dans lequel ils peuvent se rencontrer et échanger leurs idées. Kicker, jeu de fléchettes,... sont mis à leur disposition pour les divertir, **un lieu où les jeunes peuvent trouver un soutien, une aide par rapport à des idées, des projets qu'ils souhaitent mettre sur pied.**

Qu'il s'agisse de projets sociaux, sportifs et/ou culturels (organisation d'un tournoi de mini-foot, d'un festival rock, d'un séjour à l'étranger, d'une fête locale...), **tout projet est exploitable et viable à Planète J à partir du moment où celui-ci est porté par les jeunes.**

ACTIVITES ET PROJETS

Pour la saison 2004-2005, Planète J a proposé 4 ateliers hebdomadaires :

- > atelier projets et animations : mise sur pied de projets proposés par les jeunes (réalisation d'une fresque murale dans le hall de la MJ...);
- > atelier journal (périodique trimestriel « L'Echo des Jeunes »);
- > atelier hip hop/breakdance (débutants);
- > atelier ciné-débat.

AIDE SCOLAIRE

Face au nombre croissant d'adolescents en échec scolaire, Planète J organise une fois par semaine une aide scolaire pour ados (12-18 ans). Les jeunes intéressés peuvent bénéficier d'un soutien dans les matières suivantes : maths, sciences, français et anglais.

Début décembre ainsi que fin mai, une aide renforcée (2 à 3 fois par semaine) est proposée en vue de préparer les examens de Noël et de fin d'année.

SÉJOURS

Chaque année, Planète J programme 1 ou 2 voyages pour les jeunes. Séjour de ski, séjour sport-aventure, ...

Pour la saison 2004-2005, un séjour sport-aventure (kayak, escalade, parcours aventure,...) est prévu à Clérierx dans la Drôme, du 13 au 24 août 2005. **Coût du séjour : 125 €/pers.**

**SEPT VISAGES,
UNE VOLONTÉ!**

SEPT VISAGES, SEPT VILLAGES, et une multitude d'aspects et d'adjectifs qui définissent notre commune : culturel, linguistique, géographique, rural, industriel ou post-industriel, urbain, protégé... Et malgré tout cela, **UNE SEULE VOLONTÉ, celle d'avancer, voilà pour notre leitmotiv.**

La Commune a entrepris de rénover son « Corporate Identity » c'est-à-dire tout l'aspect visuel de ses publications et e-publications. Le logo communal et le bulletin communal en sont les premières étapes.

Pour en revenir au logo, après comparaison avec une bonne centaine de logos existants, après réalisation d'une dizaine de projets, notre choix s'est porté sur un logo aux traits variés, fait à la plume.

CONTRASTÉ DANS SES COULEURS ET SES FORMES, CE LOGO EST TOUT SIMPLEMENT À L'IMAGE DE NOTRE COMMUNE

En Bref...

LUDOTHÈQUE

Nos horaires changent, **le vendredi la ludothèque sera ouverte de 17h à 19h.**

PRIX LITTÉRAIRE JEAN LEBON 2005

L'Administration Communale d'Aubange organise un prix littéraire annuel à la mémoire de Jean LEBON, ancien échevin et écrivain renommé.

En 2005, ce 16^{ème} prix sera attribué à l'auteur d'une nouvelle ayant pour thème un ou plusieurs des sept péchés capitaux.

Le prix se divise en deux catégories.

- un prix d'encouragement pour les auteurs âgés de 18 à 30 ans.
- un prix pour les auteurs âgés de plus de 30 ans.

> **Le règlement est disponible à l'adresse suivante :**

<http://ecAubange.tnl.be/>

ou à la réception au 38 rue haute, 6791 Athus

RECTIFICATIF

Dans notre dernier numéro nous avons oublié de citer la mutualité libre « PARTENA » dans les renseignements utiles.

Mutualité Libre PARTENA

5, rue du centre, 6791 - Athus

Tél.: 063 / 38 54 22 • Fax : 063 / 38 69 49



Pour la 1^{ère} fois, la Commune d'Aubange souhaite s'inscrire au **TROPHÉE COMMUNE SPORTIVE** organisé par l'ADEPS.

Cette journée aura lieu le samedi 1^{er} octobre 2005 à Louvain-la-Neuve.

Ce trophée a été créé pour permettre aux communes de la Communauté Française de se mesurer (amicalement) sur le plan sportif en faisant appel tant aux sportifs confirmés qu'aux sportifs de loisir.

C'est aussi une excellente occasion de dynamiser les structures sportives communales en permettant aux adeptes de disciplines différentes de se côtoyer au cours d'une même épreuve afin de porter le plus haut possible les couleurs de notre commune.

- > **Le programme sportif** comprend **6 épreuves officielles** réservées aux équipes représentatives de la commune, et ce pour les disciplines suivantes : jogging, VTT, natation, badminton, mini-football, pétanque. Dans chacune des 6 épreuves, un maximum de 200 points est attribué.
- > **L'échevin des sports** participera, quant à lui, à une épreuve de tir à l'arc (200 points également).
- > Enfin, **la participation active de la population** de la Commune sera sollicitée. En effet, chaque commune peut faire accompagner son équipe officielle par un maximum de concitoyens. Ceux-ci peuvent également apporter des points à leur commune en participant à des activités organisées à leur intention.

DÈS À PRÉSENT VOTRE ADMINISTRATION COMMUNALE LANCE UN APPEL

- > Aux sportifs qui souhaitent faire partie dans l'une ou l'autre discipline, de l'équipe officielle;
- > A tous les habitants de la commune d'Aubange qui veulent soutenir leur équipe et participer à une agréable journée de saine détente sportive.
- > Il est bien entendu que l'Administration Communale prend à sa charge tous les frais de transport et d'inscription.
- > **Vous pouvez vous inscrire auprès de Madame Sabine Decker à l'Administration Communale d'Aubange Athus, rue Haute, 22 Tél.: 063 / 381 257**
- > Une réunion rassemblera les différents participants pour déterminer les modalités pratiques de notre participation à cette sympathique manifestation.

LE SERVICE DES SPORTS DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE D'AUBANGE COMPTE ORGANISER UNE JOURNÉE CONSACRÉE AUX

ARTS MARTIAUX

- > Celle-ci aurait pour objectif de mieux faire connaître au grand public les diverses disciplines concernées et par voie de conséquence, nos clubs locaux initiant à ces sports. Pour cela, nous avons besoin de connaître de manière précise TOUS LES CLUBS exerçant leur art sur le territoire communal.

Que les présidents et ou secrétaires se mettent en contact avec:

- > **Madame Sabine Decker à l'Administration Communale d'Aubange Athus, rue Haute, 38 Tél.: 063 / 381 257**

L'Administration Communale d'Aubange remercie vivement Monsieur Michel DAERDEN, Ministre du Budget, des Finances, de l'Équipement et du Patrimoine pour sa contribution importante aux projets sportifs et routiers initiés par la Commune d'Aubange.

> **Projet de préservation du petit patrimoine religieux**

La Commune d'Aubange ne possède certes pas des trésors artistiques dignes du Louvre ni du Musée du Vatican. Cependant, nos églises paroissiales renferment un petit patrimoine religieux qui mérite d'être mieux connu, valorisé.

Il s'agit de statues, d'objets ou d'habits liturgiques, de registres paroissiaux, de documents écrits qui présentent un intérêt qui dépasse le cadre culturel et qui font partie de la mémoire collective de nos communautés villageoises.

A ce titre, tous ces objets acquièrent une valeur symbolique qui, intrinsèquement, va bien au-delà des qualités artistiques qu'ils pourraient revêtir.

L'an passé, des journées « dimanche, églises portes ouvertes » ont démontré tout l'intérêt du public adulte pour (re)découvrir ce qui, pour de nombreuses personnes, constitue une partie de leurs racines, une période de leur vie entrée dans la mémoire.

Cette prise de conscience a suscité, chez divers membres de nos sept fabriques d'église, l'idée de mettre tout en œuvre pour promouvoir ce patrimoine.

L'Administration Communale d'Aubange soutient ce projet.

Au budget 2005, est inscrite une somme de 5000 euros pour aider à concrétiser les diverses actions qui seront menées. Cette somme sera récurrente.

OBJECTIFS

Ils sont au nombre de trois.

- Restaurer les éléments du patrimoine religieux qui méritent une attention plus particulière.

Pour 2005, nous nous fixons comme projets de :

- Restaurer les fresques peintes sur bois qui ceignent le chœur de l'église d'Halanzky.
- Faire un moulage d'une piéta, propriété de la Fabrique d'église d'Athus et déposer l'original au musée « En Piconrue » à Bastogne.
- Réaliser un mini-musée d'objets liturgiques à Aix-sur-Cloie.
- Répertorier, cataloguer, expliquer les éléments qui présentent une valeur historique, culturelle ou artistique. Pour ce faire, un ouvrage sera rédigé qui permettra de rencontrer cet objectif. Il s'agit là d'un travail de plus longue haleine qui demande la collaboration de représentants des fabriques d'église.
- Mettre en évidence les divers objets repérés afin que le public puisse les apprécier à leur juste valeur.

MÉTHODE ET MOYENS

L'idéal est que cette œuvre soit collégiale, qu'elle implique non seulement des représentants des fabriques d'église mais des citoyens intéressés à la préservation et à la promotion de la mémoire collective. Un groupe de travail sera constitué.

L'Administration Communale soutiendra financièrement la réalisation des diverses actions projetées. Toutes les suggestions, toutes les collaborations sont les bienvenues.



MUTTER DER SCHMERTZEN.

> EN BREF, Les conseils communaux de décembre 2004 à mars 2005

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 30 DECEMBRE 2004

Le Conseil communal a :

- > établi pour les exercices 2005 et 2006 une taxe de **8 €/kW** sur la force motrice pour les moteurs de **100 kW**;
- > fixé pour l'exercice 2005 **l'impôt des personnes physiques à 6 % (inchangé)**;
- > fixé pour l'exercice 2005 le précompte immobilier à 2.100 centimes additionnels (inchangé);
- > établi pour les exercices 2005 et 2006 une taxe de **2.500 € par pylône** affecté à un système global de communication mobile (**G.S.M.**) ou à tout autre système d'émission et/ou de réception de signaux de communication (il s'agit d'une modification du libellé);
- > établi un droit sur les emplacements de marchés
 - *par abonnement annuel s'étendant du 1^{er} avril au 31 mars suivant, à 100 €/mct,*
 - *par abonnement trimestriel, à 28 €/mct,*
 - *par abonnement mensuel, à 10 €/mct,*
 - *à la journée, à 3 €/mct.;*
- > établi une **redevance** sur les concessions de sépultures à **400 €/loge de columbarium**;
- > fixé la **prime à la naissance à 175 €**;
- > fixé la **prime de rentrée** dans l'enseignement secondaire à **200 €**;
- > revalorisé de 1% à partir du 1.1.2005 les barèmes de tout le personnel communal
- > décidé de pourvoir à un poste de sous-lieutenant volontaire au Service régional d'incendie où l'accès se fera par promotion, fixé les conditions d'accès à ce poste, constitué le jury qui sera composé des commandants des corps de Virton, Arlon, Pétange et Longwy ; Monsieur le Bourgmestre, Mme et MM les Conseillers Anny Ramelot, Jean Bailleux, Gérard Schmidt et Pierre Clinquant , feront partie du jury en tant qu'observateurs;
- > fixé, dans le cadre de l'accueil extrascolaire, le programme de Coordination Locale pour l'Enfance (C.L.E.);
- > approuvé le projet d'**extension** du Club House du **Tennis Club d'Athus** (9 lots sur 11), à la somme totale de **92.895,48 € tvac**;
- > approuvé, dans le cadre du plan triennal 2004-2006, le projet d'**étude endoscopique du réseau d'égouts de la commune** à la somme de **78.504,80 € tvac**
- > approuvé, dans le cadre du plan triennal 2004-2006, le projet d'**aménagement des rues Bosseler, Hansel et Burton**, à la somme de **463.403,46 €**;
- > modifié l'ordre des travaux prévus dans le plan triennal 2004-2006 :
 - *en 2005 : l'aménagement des abords de l'Hôtel de Ville;*
 - *en 2006 : l'aménagement d'un bâtiment communal en maison communale de l'enfance.*

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 27 JANVIER 2005

Le Conseil communal a :

- > renouvelé la taxe sur le ramassage des immondices,
Taxe forfaitaire au taux inchangé;
- > approuvé les ristournes à appliquer à la taxe sur le ramassage des immondices pour fréquentation du parc à conteneurs d'Aubange;
- > approuvé la prime à la rénovation des façades;
- > approuvé la prime à l'installation d'une citerne d'eau de pluie;
- > approuvé la prime au raccordement d'anciennes habitations à l'égout,
Il s'agit, pour la plupart, de maisons dont l'évacuation des eaux usées se fait directement à la rivière ou dans un puits perdant;
- > décidé le principe de créer un stock sanitaire,
Il s'agit de désigner, par adjudication, une entreprise qui offre la meilleure réduction sur le prix du marché au moment de la commande de travaux et/ou matériel;
- > décidé le principe d'acquérir deux véhicules porte-conteneur pour le Service Travaux, Un véhicule de petit format serait destiné au service des cimetières et l'autre, *plus grand, serait destiné à tous les transports;*



- > fait l'acquisition d'un véhicule pour le Service PALME et pour le Service Urbanisme par convention MET (Ministère wallon de l'Équipement et des Transports),
Il s'agit d'une voiture Renault (contrat global du Met) type Mégane Sedan Authentique diesel 1.5 l, 4 portes et coffre pour le prix de 10.163,92 € tvac. Le prix salon actuel est de 14.150 €;
- > fait l'acquisition de l'ancien crassier de Halanzy,
La « Compagnie Financière et Immobilière IMMOLUX » propose de vendre l'ancien crassier, d'une superficie totale de 4 ha 66 a 14 ca, pour le prix de 78.500 €;
- > décidé le principe d'installer des gradins télescopiques à la salle de sports du Joli Bois - *demande de subsides;*
- > décidé le principe de dissoudre la Régie Foncière
- > fixé l'ordonnances de police d'interdiction de circulation sur le chemin parallèle au « Bochet », longeant le bief du moulin, pour les véhicules à moteur autres qu'agricoles (demande de mise à l'ordre du jour de M. le Conseiller Vivian Devaux);
- > conclu un emprunt global destiné à financer les investissements 2005
Approbation du cahier spécial des charges ;
- > nommé à titre définitif certains membres du Service Travaux,
Le 23.12.2003, le Conseil communal avait nommé en qualité de stagiaires à temps plein : MM. COLAS Yvan, JACOLET Alain, KLEE Jean-Luc, LOMRY Pierre, MARCHAL Frédéric, THIRY Laurent;
- > nommé à titre définitif M. MIRGUET Jean-Luc du service PALME.

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 2 MARS 2005

Le Conseil communal a :

- > établi une taxe sur les secondes résidences,
Porter la taxe de 250 à 450 €;
- > modifié le règlement octroyant une prime à l'emploi,
Prime de 1.500 € accordée par emploi équivalent temps plein, créé dans une entreprise financièrement indépendante et dont l'effectif ne dépasse pas 9 emplois;
- > exproprié pour cause d'utilité publique les lots 10 et 11 du PPA n°3,
*Cette expropriation concerne le bâtiment sis Grand-rue 28, le morceau de terrain en prolongement arrière de cette bâtisse et une bande de terrain pour l'accès au parc du quartier Pech,
Projet de travaux d'aménagement de l'école de la Cité Cockerill et demande de subsides;*
- > Aménagement intérieur, construction d'un préau et d'une cour,
Estimation : 117.763,71€ htva – Subsidé à 60 %;
- > approuvé le projet de rénovation de l'école communale de Rachecourt,
*Demande de subsides
Les plans ont été présentés à la commission des travaux du 16.2.2005;*
- > approuvé le projet 2005 d'entretien ordinaire de la voirie à la commission des travaux le 16.2.2005,
Estimation tvac : 799.655,12 €;
- > approuvé le projet d'amélioration du réseau d'égouttage de Guerlange,
*Le principe a été décidé le 25.11.2004. Pour rappel, il s'agit d'évacuer les eaux de ruissellement venant du bois qui peuvent provoquer des inondations,
Estimation tvac : 32.639,75 €;*
- > décidé le principe de faire dresser un projet pour le remplacement des fenêtres de l'école communale, avenue de la Gare **2ème phase;**
- > décidé le principe de renouveler l'éclairage du terrain de football de Halanzy;
- > décidé de travaux de création d'allées dans les cimetières d'Aubange et de Halanzy,
*Approbation du P.V. du décompte final au montant de 57.428,19 € TVAC.
Dépasse de plus de 10 % le montant de l'adjudication qui était 48.657,79 € tvac;*
- > approuvé un devis de boisement subventionné du cantonnement d'Arlon,
11.530 € htva – Subvention de 60 % = 6.918 €;
- > décidé de relouer les chasses de Rachecourt, Halanzy et Battincourt;
Choix du mode de location,
Echéance au 30.4.2005. Location de gré à gré;



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 31 MARS 2005



- > approuvé le cahier des charges du marché de stock sanitaire;
- > approuvé la reprise définitive de la rue de Rodange dans le cadre de la revitalisation urbaine,
A condition que les travaux d'aménagement aient été effectués au préalable par le MET;
- > approuvé le dossier de revitalisation urbaine portant sur l'aménagement de la rue Cockerill, de la rue de Rodange et du carrefour Grand-rue/rue de Rodange/avenue de Luxembourg, *demande de subsides;*
- > décidé d'acquérir l'ancienne gare de Halanzy,
pour le prix de 43.200 €. La gare serait mise à la disposition des différents groupements de Halanzy qui s'engagent à l'aménager eux-mêmes;
- > décidé d'acquérir 11 abris de bus pour voyageurs avec les subsides de la S.R.W.T.,
10 abris en remplacement + 1 nouvel emplacement rue du Commerce.

Le Conseil communal a :

- > décidé d'introduire auprès de la Communauté Française une demande de **reconnaissance des centres sportifs locaux** en application du décret du 22.2.2005;
- > modifié l'article 22 du Règlement général sur les **funérailles et sépultures** du 12.8.1996 par l'ajout d'un troisième alinéa qui **fixe la superficie des fosses réservées à l'inhumation des cendres à 85 cm de long sur 60 de large;**
- > approuvé le projet global d'organisation et de règlement d'ordre d'intérieur des plaines de vacances;
- > ratifié la décision du Collège échevinal du 10.3.2005 proposant le **dossier de candidature dans le cadre des crédits d'impulsion 2005**, et décidé du principe de faire dresser le projet de réalisation de piétonniers à la rue du Commerce et à la rue Perbal, et de trottoirs à l'avenue de la Gare et à la rue de Clémarais;
- > décidé du principe de faire dresser le projet de **réalisation de piétonniers** et de trottoirs dans le cadre du PCM (Plan Communal de Mobilité), **estimation 200.000 €;**
- > décidé du principe de construire une **nouvelle serre au Service Travaux** et de réparer ou remplacer le chauffage des serres existantes,
Le mode de chauffage serait à plaquettes de bois;
- > décidé du principe de faire dresser un projet d'**aménagement du quartier Wosweiler à Athus** / rue de la Bise, rue de l'Aurore, rue des Sapins;
- > décidé du principe de faire dresser un projet de création d'une **plaine de jeux pour handicapés au Quartier Pesch et demandé les subsides,**
Ce projet a reçu l'agrément de M. Philippe Courard, Ministre. La hauteur de l'intervention par la Région Wallonne sera de 75% du coût des travaux et de l'achat des jeux;
- > décidé du principe de faire dresser un projet de création d'un ensemble de **cinq logements en bois pour personnes âgées et demandé les subsides;**
- > décidé, dans le cadre du **contrat de rivière « Ton – Messancy »**, de répartir les charges entre Aubange (20 %), Messancy (20 %) et Arlon (10 %) par convention, les 50 % restant étant à charge de la Région Wallonne,
Soit pour la commune d'Aubange - 10.000€;
- > approuvé au montant de **123.376,04 € tvac** l'avenant n° 1 des travaux de **renovation de l'Hôtel de Ville,**
Il s'agit de l'aménagement de la salle du conseil communal et de l'ancienne conciergerie, celle-ci sera affectée à l'administration;
- > approuvé le projet de **transformation de la façade du bâtiment sis rue de Rodange 104 (ancien lavoir) pour la somme de 8.910,00 € htva;**
- > approuvé le cahier des charges pour **l'acquisition de 80 poubelles de ville,**
A installer à Athus;
- > décidé de porter **le pécule de vacances de tout le personnel communal à 92 % de la rémunération mensuelle dès 2005;**
- > **nommé à titre définitif à dater du 1.4.2005 Monsieur Benoît Rouard** en qualité d'instituteur en chef avec classe, **directeur d'école** à temps plein à l'Ecole communale mixte de Rachecourt.

